



Rapport d'activité 2024

Sommaire

- I. L'association
 - a. Sa raison d'être
 - b. Son ancrage territorial
 - c. Son activité en bref

- II. L'accompagnement individuel
 - a. Les entretiens médicaux
 - b. Le profil des personnes accompagnés
 - c. L'accompagnement vers les dispositifs groupaux existants
 - d. Les activités avec un.e bénévole

- III. L'accompagnement groupal
 - a. La psychoéducation
 - b. L'atelier des Savoirs-Faire
 - c. Les sorties estivales

- IV. L'amélioration des parcours de soin
 - a. Ecoute et redirection téléphonique
 - b. Conseil auprès des médecins généralistes
 - c. Sensibilisation des professionnels

- V. Nos indispensables liens partenariaux

- VI. Discussion et projections



I. L'association

a. Sa raison d'être

L'association ÉCLAT, Ensemble Créons du Lien, Aller-Vers Après le Trauma, est née de constats croisés entre des professionnels de terrain, en contact avec des personnes ayant vécu un traumatisme complexe. Elle s'appuie sur des expériences de soins associant thérapeutique et accompagnement humain individualisé.

Comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), ÉCLAT considère que la santé englobe le bien-être physique mais aussi mental et social¹. Aussi, nous plaçons au centre du soin le lien social puisque c'est celui-là même qui est mis à mal par le trauma et par ses conséquences.

Les conséquences traumatiques impactent profondément les relations, le sommeil, le fonctionnement social. Elles limitent les capacités d'apprentissage et les possibilités de rejoindre des activités groupales. Elles pèsent lourdement sur l'affectivité, les capacités physiques, relationnelles et cognitives. Aussi, ÉCLAT pour obtenir le mieux-être des personnes souffrant d'un Trouble de Stress Post-Traumatique (TSPT), veut prendre en compte l'ensemble de ces dimensions et ne pas limiter son action à l'entrée en soins.

A partir de ces postulats, **l'association s'est structurée autour d'un binôme médecin psychiatre/ médiatrice en santé paire**, qui porte en lui savoir théorique et savoir expérientiel, dans une dynamique de recherche et d'ajustement face à chaque situation.

Dès l'origine **aussi s'est imposée la notion d'aller-vers qui suppose un déplacement jusqu'à l'autre**, qu'il soit physique ou relationnel, et peut laisser la place à la durée pour qu'une confiance mutuelle puisse se créer.

Enfin, c'est encore cette approche globale de la personne qui sous-tend **la présence de bénévoles** au sein de l'association. Ces derniers partagent des temps d'activité individualisés pour permettre aux bénéficiaires d'expérimenter une relation bonne et sécurisée centrée sur le plaisir.

¹ L'OMS a défini la santé, dans sa Constitution de 1946, comme "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité."



b. Son ancrage territorial

En deux ans de présence, ÉCLAT s'est très bien inscrit dans l'écosystème médico-social Grenoblois à tel point que notre activité excède nos prévisions. Nous répondons aux besoins des personnes présentant un Trouble de Stress Post-Traumatique et des structures qui sont en contact avec elles.

L'approche globale du soin que nous proposons, qui associe le social et le médical, n'est pas une innovation en soi mais reste assez peu répandue et est très clairement une force de notre proposition.

Il est en particulier intéressant de noter que nous sommes sollicité par deux types d'adresseurs :

- des structures de soins qui cherchent à insérer leurs bénéficiaires dans des activités relevant plus du suivi social,
- des associations qui font du suivi social et cherchent à répondre à un besoin de soin

Nous sommes à l'interface entre ces deux domaines et cela semble être une condition nécessaire pour obtenir le rétablissement des personnes en repli social du fait d'un TSPT.

Par ailleurs, nous sommes interpellées par de nombreux acteurs (structures médico-social, d'hébergement, d'insertion, de formation) qui se trouvent démunis devant des situations touchant au traumatisme du fait de la saturation de la psychiatrie publique. Les professionnels du social utilisent ainsi notre association pour orienter correctement les personnes vers les dispositifs adaptés.

La présence de notre psychiatre et sa connaissance du réseau grenoblois permettent d'aider les partenaires à faire des orientations ciblées vers les équipes spécialisées adéquates.



c. Son activité en bref

Toutes nos actions sont orientées vers le rétablissement **des personnes ayant un TSPT en les accompagnant vers des acteurs médico-sociaux adaptés.**

Cela se décline de différentes manières :

- **La prise en charge individuelle des personnes en repli social majeur** qui associe un accompagnement vers le soin et une reprise relationnelle. L'objectif est d'orienter les bénéficiaires vers les nombreuses activités groupales du territoire grenoblois, dans une dynamique d'insertion. Cela nécessite parfois un accompagnement individualisé de plusieurs semaines avec la médiatrice et/ou les bénévoles de notre association
- **Des groupes de Psycho-éducation centrés autour des symptômes** du TSPT adaptés au public des différentes structures demandeuses,
- **La sensibilisation des professionnels sociaux et médicaux** à la reconnaissance des symptômes du TSPT pour un meilleur repérage et une levée des freins à l'insertion.

Parce que la rencontre avec nos bénéficiaires et leurs histoires douloureuses ne laisse pas indemnes, nous avons prévu **une supervision.**

Pour les salariées ce sont des temps d'équipe, au moins un par période scolaire, et des temps individuels à la demande.

Les bénévoles, aussi, ont 3 rencontres préalables à leur prise de fonction sur les thèmes du trauma, de l'accompagnement et du bénévolat. Ensuite l'association leur propose une rencontre par période scolaire pour les soutenir dans leurs activités. L'ensemble est animé par la superviseuse et la psychiatre.

Nous remercions tout particulièrement Dorothée pour cette activité de supervision bénévole.



II. L'accompagnement individuel

a. Les entretiens médicaux

Un **premier entretien médical réalisé en binôme**, psychiatre/ médiatrice en santé paire, permet de faire le point sur la situation psychiatrique et sociale, avec une attention particulière portée aux capacités relationnelles de la personne. Il permet d'établir un **diagnostic**.

C'est aussi l'occasion d'**expliquer au bénéficiaire ses symptômes**, autrement dit faire de la **psycho-éducation individuelle**, et de le rassurer quant à leur possible amendement avec une prise en charge adaptée.

Dans les situations complexes, plusieurs rendez-vous avec la psychiatre sont parfois nécessaires pour obtenir l'adhésion avant une entrée en soin, pour équilibrer un traitement après une nouvelle évaluation clinique, ou pour relancer les soins après des rendez-vous non honorés.

- En 2024, la psychiatre et la médiatrice ont rencontré 122 personnes en premiers entretiens de diagnostic, dont 5 ont bénéficié d'un aller-vers
- 72 personnes ont été vues une seule fois et 13 ont été vues 5 fois à plus
- Un total de 410 entretiens médicaux

Les bénéficiaires sont tous adressés par un professionnel ou un bénévole d'association médico-sociale qui peut être présent au premier entretien si cela rassure la personne.

Il est aussi possible de disposer d'interprétariat, nous avons recours à des interprètes en présentiel lorsque cela est possible, le cas échéant nous utilisons l'ISM téléphonique de la structure adresseuse. Des entretiens en Anglais et Arabe sont également possibles pour le binôme psychiatre/médiatrice.

- 18 personnes ont été accueillies dans leur langue soit 15% de nos bénéficiaires, parmi elles :
- 6 en Anglais et 3 en Arabe par Eclat
- 6 bénéficiaires ont bénéficié d'un interprète de l'ADA
- 3 bénéficiaires ont bénéficié d'un interprète de l'ISM de la structure adresseuse

Pour chaque bénéficiaire, nous **recherchons le lieu de soins le plus approprié** et indiquons les possibilités thérapeutiques : psychothérapie de différents types avec leurs méthodes et attendus, rondes de parole de type Thérapie Communautaire intégrative (TCI), traitement médicamenteux.

Enfin nous **accompagnons l'entrée en soins** : rédaction de courrier d'adressage par la psychiatre, aide à la prise de rendez-vous, accompagnement physique par la médiatrice et traduction si nécessaire.

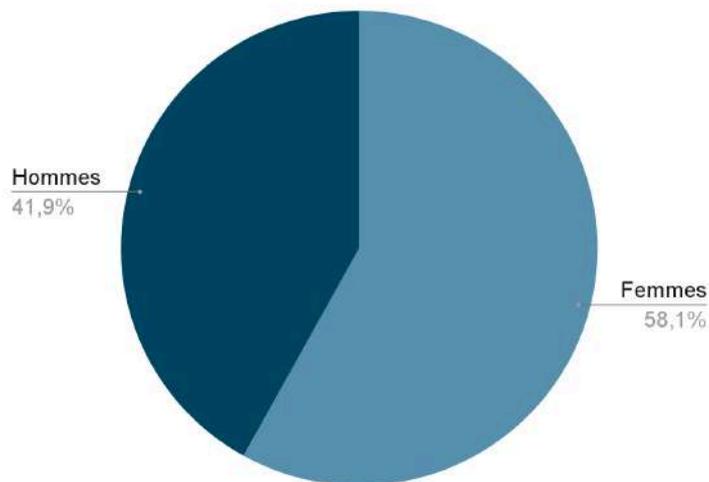


En 2024, c'est **46 orientations effectives** vers le soin en santé mentale :

- 25 prescriptions vers la médecine libérale avec courriel et mise à disposition pour suivre le traitement,
- 6 orientations vers la PASS Psy et 3 vers la PASS Somatique
- 8 orientations vers le dispositif Santé Exil et Migration de l'Agecsa
- 4 orientations vers une psychothérapie : 1 au Caméléon, 2 vers les MDH, 1 en libéral

b. Profil des personnes accompagnées

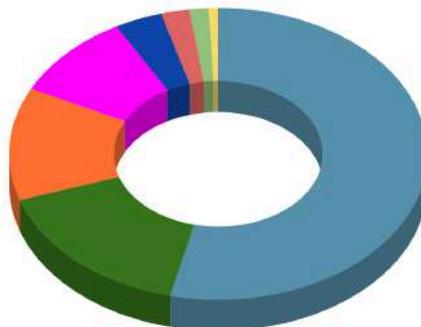
Genre



A noter :

- 98 % des femmes rencontrées en individuel ont subi des violences sexuelles, 20% pour les hommes en général et 40% pour les jeunes hommes de moins de 25 ans
- 75 personnes rencontrées, en individuel et psycho-éducation, sont concernées par la prostitution et/ou la traite des êtres humains à raison d'exploitation sexuelle (TEHES)

Statut Administratif



- En demande d'asile
- Statut de réfugié
- Sans titre de séjour
- Mineurs*
- Non concernées par l'exil
- Titre de séjour VPVF**
- Protection subsidiaire
- Visa étudiant



* Parmi les mineurs, 2 ont été reconnus "mineur non accompagné" (MNA) et sont pris en charge par l'ADATE et la Sauvegarde, 3 sont accompagnés par leur famille et 8 n'ont pas été reconnus comme mineurs.

** VPVF : titre de séjour portant la mention "Vie Privée Vie Familiale" (inclue les personnes en Parcours de Sortie de Prostitution).

c. L'accompagnement vers les dispositifs groupaux existants

En parallèle de l'entrée en soin, les personnes sont accompagnées vers des activités qu'elles choisissent parce que cela rejoint quelque chose d'encore vivant en elles : un désir, un besoin.

Sur l'agglomération grenobloise, il existe un important réseau associatif qui propose des activités sportives, culturelles, d'apprentissage ou de renforcement de la langue française, de formations et de stages, de retour à l'emploi. Parmi eux : les Maisons Des Habitants, Jardins Sans Frontières, les Big Bang Ballers, le Secours Catholique, Culture du Cœur, la Maison des Familles, la Ligue de l'Enseignement, la Cité des familles de la CAF, France Horizon, COMÈTE France, la Maison de la Culture de Grenoble (MC2) ...

La médiatrice en santé paire accompagne les personnes vers ces lieux de socialisation présents sur la ville lorsqu'elles souhaitent rejoindre un groupe mais n'y parviennent pas seules.

La coordinatrice accompagne notamment les jeunes vers les associations et dispositifs de (re)scolarisation, dont RESF, RUSF, Colibri, 3aMIE, la Bouture.

- 74 personnes ont bénéficié d'un accompagnement par la médiatrice et la coordinatrice
- Elles sont accompagnées entre 1 à 3 fois vers des lieux de socialisation
- Ce qui représente 167 accompagnements physiques au total



d. Les activités avec un.e bénévole

Lorsque le **repli social est majeur** et que toute relation déclenche une angoisse massive, Éclat propose aux personnes de pratiquer une activité en binôme avec un.e bénévole de l'association, à raison d'une fois par semaine aussi longtemps que le bénéficiaire est incapable d'aller vers des dispositifs groupaux. Cette période de transition permet à la personne de reprendre confiance en l'autre et de rompre avec le repli social.

Nous constatons que la pratique d'une activité choisie et partagée avec une personne de confiance peut permettre d'expérimenter que toute relation n'est pas intrusive et donner à nouveau le goût de relations groupales.

- 6 personnes sont entrées en activité avec un.e bénévole de l'association
- Pour pratiquer : cours de natation, cours de français, assister à des concerts, échanger des recettes de cuisine et partager un repas, assister à un spectacle à la MC2
- Un total de 46 séances individualisées

Lorsque la relation aux autres redevient possible, alors la médiatrice présente aux personnes accompagnées des lieux associatifs où elles peuvent rejoindre des activités groupales dans des structures déjà existantes sur le bassin grenoblois et les accompagne

- Tous les bénéficiaires ayant pratiqué une activité en binôme ont pu accéder à des activités groupales
- Une personne en repli majeur propose des cours de couture dans le cadre de l'atelier des Savoirs-faire
- Une jeune femme a pu aller à la piscine et apprendre à ne plus craindre l'eau après une traversée traumatique de la Méditerranée



b. L'atelier des Savoirs-faire

La taille de notre association et notre souhait de nous mettre à l'écoute des besoins de nos bénéficiaires nous ont poussés à inventer de nouvelles manières de faire.

Hommes et femmes accompagnés nous ont souvent dit leur goût pour la cuisine et la pâtisserie. Mais nous avons pris la mesure de l'insuffisance de propositions groupales de ce type. Il nous a fallu chercher et trouver des lieux sécurisés pour ces activités.

Un CADA nous a d'abord proposé sa cuisine pour une bénéficiaire isolée où la médiatrice et une stagiaire ont pu proposer en tout petit effectif cette activité. Ensuite, par convention, le Secours Catholique a mis à notre disposition, pour une utilisation occasionnelle, un de leur local avec cuisine et salle de repas. C'est là que nous avons expérimenté le partage de savoir-faire en positionnant une, puis un, bénéficiaire en responsabilité d'apprendre à d'autres une recette ou une technique maîtrisée.

Riches de l'expérience de cuisine, nous avons créé **l'Atelier des savoir-faire**. Nous mettons à disposition de nos bénéficiaires un espace avec un peu de matériel pour permettre à une personne accompagnée de partager avec d'autres son métier ou une passion en présence de la médiatrice. Un groupe s'est rassemblé pour faire des propositions, dessiner des invitations. Au programme : coiffure, couture, manucure, danse, pâtisserie, pliage, chorale !



Être en situation d'expertise et de transmission est un fort **vecteur de pouvoir d'agir**. Cela permet d'être **reconnu dans ses compétences** et contribue à restaurer **l'estime de soi** et donc à la santé mentale.

Cette année, des cuisinières, deux couturières et une coiffeuse ont pu transmettre leurs savoirs.



c. Les sorties estivales

Depuis deux étés, la médiatrice et la coordinatrice ont mis en place un programme d'activité et de sorties avec les bénéficiaires déjà en accompagnement pour **maintenir la dynamique de rétablissement**. En effet, durant la période estivale beaucoup d'associations ferment et nos bénéficiaires risquent de retourner vers le repli social. Un immense merci aux bénévoles qui sont venus nous épauler et à Antoine, professeur d'escalade, qui a mis son savoir faire, son temps, sa présence et son matériel à notre disposition !



Au programme cet été : balade au frais le long du Furon aux cuves de Sassenage, visite du Muséum de Grenoble, participations aux diverses activités de l'Été Oh! Parcs, sortie piscine à Jean Bron et première baignade pour certaines, yoga, cycle d'escalade en extérieur, ateliers cuisines, montée à la Bastille avec le téléphérique, atelier découverte de la peinture au couteau avec une artiste peintre et sortie au lac du Bois français.



IV. L'amélioration des parcours de soins

a. Ecoute et redirection téléphonique

Les personnes susceptibles de bénéficier de notre dispositif nous sont adressées par nos partenaires par **message électronique ou appel téléphonique**. Les demandes sont traitées par la psychiatre qui fait une **première évaluation de la situation** et décide ou non d'une première rencontre et répond à l'adresseur.

C'est également l'occasion pour la psychiatre de **donner suite aux questions de santé mentale** des partenaires, pour permettre des accompagnements médico-sociaux adaptés et éviter les orientations inadéquates en psychiatrie.

- 174 situations exposées par mail et téléphone
- 52 ont fait l'objet d'une orientation vers d'autres dispositifs
- 122 ont fait l'objet d'un premier entretien

b. Conseils auprès des médecins traitants

La ligne téléphonique professionnelle et l'adresse mail sécurisée de la psychiatre sont largement diffusées aux professionnels de santé, ce qui permet des **suivis conjoints** ou des **conseils occasionnels** sur des patients suivis ou non par ECLAT.

Cela permet également d'être en **lien direct avec les médecins traitants pour l'aide à la prescription de psychotropes**, par la psychiatre. Cette dernière ne prescrit pas de traitement psychotrope mais rédige des courriers de mise à disposition pour une aide à la prescription à destination des médecins traitant des personnes rencontrées en entretien médical.

- 25 courriers ont été adressés aux généralistes par la psychiatre
- 2 généralistes ont adressé pour avis leurs patients

Profitant du carnet d'adresse fourni de la MRSI, nous avons réalisé, dans leurs locaux, **pour les médecins généralistes, une soirée de sensibilisation aux symptômes du TSPT et d'aide à la prescription** avec possibilité de visioconférence pour les médecins du département éloignés géographiquement.



c. Sensibilisation des professionnels

En rencontrant les équipes partenaires nous avons été frappés de leur demande forte d'être aidées dans leur prise en charge de personnes marquées par le traumatisme. Par ailleurs nous sommes témoins de défauts de compréhension mutuels qui gênent les démarches d'accès aux droits et d'insertion : attitudes mal interprétées, découragement face à ce qui peut sembler du désintérêt

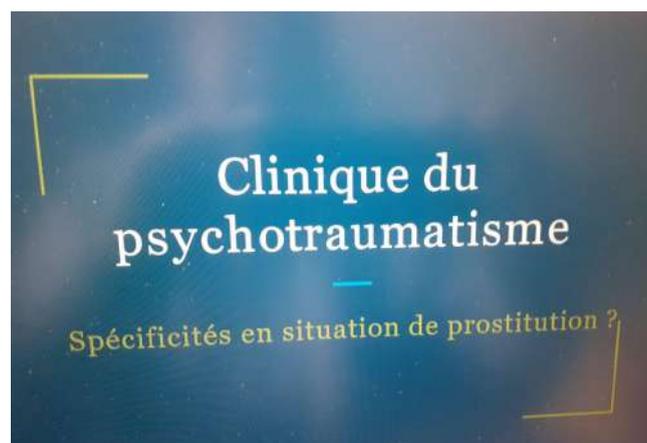
Aussi nous avons décidé de réserver une part de notre activité à la sensibilisation des **professionnels du travail social et des bénévoles** à la reconnaissance des symptômes du TSPT. Cela permet un meilleur repérage et une levée des freins à l'insertion.

Nous allons chez les partenaires et intervenons au cours de journées d'études ou sur des réunions d'équipe.

Nous avons créé un powerpoint qui décrit de manière simple ce qu'est le TSPT. Nous soulignons des attitudes qui parfois déstabilisent les professionnels mais témoignent d'un TSPT. Nous proposons des expressions types pour permettre aux professionnels d'aborder le sujet avec leurs usagers et pouvoir proposer une prise en charge adaptée. Et bien sûr les informons sur les dispositifs qui peuvent les aider, dont ÉCLAT.

A chaque séance nous adaptons notre document de base aux spécificités du public :

- 9 séances ont été organisées cette année pour 268 professionnels sensibilisés
- Au sein des structures suivantes : MRSI, CGI, Solident, le Pops, EPV, le SIAO, le CCAS, lors d'un Conseil Local de Santé Mentale, à la DDETS dans le cadre du Parcours de Sortie de Prostitution.



V. Nos indispensables liens partenariaux

Les liens partenariaux sont essentiels puisque nous nous définissons comme un **maillon entre des partenaires** qui nous confient des personnes en détresse psychique suite à un traumatisme et d'autres partenaires qui accompagnent le parcours de vie, ouvrent des lieux de rencontre, de partage et d'insertion. Nous sommes à présent bien identifiés par les personnes de terrain qui rencontrent, accueillent, accompagnent ou hébergent des personnes en repli social majeur du fait d'un TSPT.

Notre médiatrice en santé paire d'abord puis notre coordinatrice ensuite ont développé un carnet d'adresse qui leur permet de connaître et d'être connues par toutes les associations du secteur grenoblois qui proposent des activités sportives et culturelles, des formations, du sport, des échanges, un hébergement, de la nourriture, etc. Après un temps avec nous, elles aident nos bénéficiaires à aller au-delà d'Éclat vers ces structures qui proposent des activités groupales.

Avec ces différents acteurs nous constatons que l'expérience d'une rencontre et encore plus d'un accompagnement ou d'une activité enclenche rapidement le souhait de poursuivre et d'élargir nos collaborations. Nous sommes aujourd'hui **partenaires avec 75 structures**.

Nous participons au **Contrat Territorial d'Accueil et d'Intégration de la Métropole Grenoble Alpes** et sommes également membres du **Conseil Local de Santé Mentale de Grenoble** ainsi que du **Village des Solutions de l'AFPA**. Cela facilite de nombreuses rencontres, la connaissance des dispositifs de formation et des collaborations. Par ailleurs **nous sommes membres du collectif Migrants en Isère** ce qui nous permet d'entrer dans une dynamique de réseau, de réflexion et d'interpellation.



Cette année, nous avons passé de **nouveaux conventionnements** avec l'Agence Régionale de Santé, le CCAS de Grenoble et la GCS MRSI (Maison Ressource Santé Isère). Nous sommes **actuellement en discussion** avec la PASS somatique du CHU et la PASS mutualiste.

Nous avons pu augmenter depuis septembre 2024 le temps de travail de **notre coordinatrice**. Cela nous permet de renforcer et de nourrir ces liens partenariaux. Elle est active auprès de nos partenaires pour construire des projets, lancer des réflexions communes et mutualiser nos compétences pour trouver ensemble des solutions. Dans ce sens, l'association a participé à un temps de réflexion sur l'accompagnement et le soutien de **la parentalité en exil** qui a donné lieu à l'animation d'un **temps d'échange lors d'un Midi/Deux du CLSM**.

Nous intervenons également pour le projet **La Place des femmes** rattaché au Village des solutions de l'AFPA-Pont-de-Claix. Il s'agit d'un lieu en mixité choisie qui favorise le développement du pouvoir d'agir, le partage des savoirs et de réseaux, avec pour perspectives l'insertion respectueuse des participantes. Nous intervenons dans le cadre d'ateliers de prévention autour de la santé mentale.

Enfin, et pour finir l'année en beauté, le mardi 3 décembre, **les femmes de l'Atelier des Savoirs-faire ont réalisé une exposition de leurs oeuvres** :“**Un tissu d'histoires**” à la Cité des familles de Grenoble, gérée par la CAF, en collaboration avec les participantes aux ateliers “Cousons pour nos enfants”. Les deux groupes ont partagé un repas cuisiné ensemble, avant le vernissage de l'après-midi.

L'exposition mettait en valeur leurs créations au sein des locaux de la CAF. Nous avons pour projet de pérenniser ce partenariat privilégié en imaginant d'autre manière de faire pont entre mamans venues d'horizons différents qui n'ont pas souvent l'occasion de se parler et de projeter l'avenir de leurs enfants ensemble.



VI. Discussions et projections

ÉCLAT en 2024 c'est 122 personnes suivies individuellement (soit +35% par rapport à 2023), 167 accompagnements par la médiatrice et la coordinatrice (+84%) et 410 consultations par notre psychiatre (+61%).

Eclat c'est surtout une expertise reconnue sur l'accompagnement en santé mentale de personnes, principalement migrantes, avec une spécialisation sur la question du trauma qui touche plus d'une personne migrante sur deux et dont les conséquences peuvent être un frein important à l'insertion et à l'emploi.

Eclat c'est enfin une manière de travailler reconnue par tous nos partenaires. C'est un travail en médecine communautaire qui met le bénéficiaire au cœur de son parcours de soin.

En réponse à cette dynamique, notre **objectif en 2025 sera de renforcer la stabilité de notre structure**. Pour cela il nous faut **augmenter nos effectifs** pour que la charge de chaque poste ne soit pas trop lourde et **augmenter nos financements**.

Sur le plan humain, alors que nous souhaitons rester petits, nous avons pris conscience, en 2024, de la fragilité de notre structure lors de l'absence prolongée de la médiatrice paire qui a grandement impacté notre fonctionnement. Cela a mis en lumière la nécessité de renforcer notre équipe, en créant des postes partagés permettant d'assurer une couverture continue des missions, même en cas d'absences imprévues.

Par ailleurs, nous sommes de plus en plus sollicités par des acteurs médicaux majeurs du territoire, dont certains demandent à établir des conventions pour coordonner nos actions. En l'état actuel des choses, il nous est difficile de répondre à des demandes nouvelles, et passionnantes, parce que nous n'avons pas de disponibilité.

Aussi, nous souhaitons d'ici mai 2025, **passer d'une équipe de trois à cinq salariés, soit 3.8 ETP** avec l'arrivée d'une psychologue à 0,5 ETP et un second poste de médiateur en santé pair. Cette nouvelle organisation aurait le double avantage d'accueillir encore plus de bénéficiaires et d'être plus résilient.

Concernant **les bénévoles**, nous envisageons de (re)mobiliser l'ensemble de nos bénévoles et d'en recruter éventuellement de nouveaux. Leur place demeure fondamentale dans notre activité même si les accompagnements individualisés restent peu nombreux. Cet été nous les avons appelés pour nous soutenir sur les activités groupales de loisir et nous avons encore à penser leurs éventuelles implications dans nos différentes missions.



Sur le plan financier, nous sommes soucieux, depuis le début, de renforcer la stabilité de notre structure, en diversifiant, fidélisant, consolidant notre réseau de financeurs.

En 2024, du côté des subventions, **l'ARS a décidé de nous soutenir** et notre noyau de donateurs s'est étoffé avec **une augmentation significative des dons de particuliers**, nous les en remercions !!! Nous avons également demandé à nos partenaires qui le pouvaient de rémunérer les interventions de psycho-éducation ou de sensibilisation.

Pour 2025, nous nous sommes montrés plus proactifs pour trouver des appels à projets dans le périmètre de nos actions. Nous avons ouvert nos demandes à des fondations dont les objectifs rejoignent les nôtres à travers le soutien des plus précaires, les soins en santé mentale, la santé sexuelle, le respect des minorités ... Nous comptons intensifier nos appels aux dons.

Ceux qui nous connaissent bien savent qu'à ÉCLAT, nous souhaitons accueillir chacune et chacun dans la singularité de son histoire, de ses capacités, de son désir, de sa pathologie .. nous continuerons : **même un peu plus gros, peut-être plus stable, nous accompagnerons toujours, dans une relation thérapeutique et humaine individualisée, les personnes vers leur santé et leur rétablissement après les traumatismes qu'elles ont vécu.**

*Merci à chacune et chacun de vous de participer, à votre place,
à cette aventure avec l'association ÉCLAT !*

